



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

### AVIS PUBLIC

**est par la présente donné par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de ce qui suit :**

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régulière tenue le 27 novembre 2019 par sa résolution 19-11-294, le projet de règlement n° 279-19 concernant le Régime de retraite des policiers syndiqués de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2223 ou via l'adresse courriel [cchenier@mrcdescollines.com](mailto:cchenier@mrcdescollines.com)

**Avis public donné le 11 décembre 2019 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.**

Claude J. Chénier  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim